



Tél : 01.76.82.64.52
<http://cgt.flins.free.fr/>

Pour la défense des salariés sanctionnés... Versez à la collecte

A deux reprises, la majorité des travailleurs des presses a fait grève pour soutenir Ali Kaya, secrétaire général du Syndicat CGT menacé de sanction.

La veille de la fermeture de l'usine, la direction lui a annoncé **une journée de mise à pied** pour... le 26 août pendant ses congés !

La direction a transformé une simple discussion (discussion que nous avons tous dans les ateliers) en « *pression contre un salarié pour qu'il fasse grève* » et « *insulte* ».

Il n'y a jamais eu pression ni insulte. Contrairement aux dires de la direction, la CGT n'utilise pas de ces méthodes !

Depuis longtemps, la direction tente de s'en prendre à ceux qui combattent sa politique, que ce soit aux Presses, au Montage, en Tôlerie, au CDPR.

Aux presses, la CGT mène une lutte contre l'insécurité et les mauvaises conditions de travail. En sanctionnant Ali Kaya la direction cherche en fait à intimider l'ensemble des travailleurs.

C'est cela, la vraie raison de cette sanction.

Nous assistons en ce moment à une recrudescence des convocations et sanctions voire même des licenciements pour des arrêts maladie, suite à des inaptitudes, absence d'une journée ou tout autre prétexte.

De nombreux travailleurs font appel à la CGT pour les défendre devant les tribunaux. Nous avons engagé plusieurs actions en justice et cela coûte beaucoup d'argent.

Pour ces raisons, le syndicat CGT a décidé aujourd'hui de faire **une collecte** aux portes de l'usine. Cet argent servira à couvrir une partie des frais d'avocats.

C'est sur tous les sites que la direction est répressive.

C'est une politique de répression et d'intimidation qu'essaye de mener la direction du groupe Renault.

Que ce soit à Sandouville, Le Mans... La direction s'acharne sur les délégués et les travailleurs qui s'opposent à elle.

Au Mans, la direction a été condamnée à réintégrer les 5 travailleurs qu'elle avait licenciés. Elle continue à s'acharner sur deux d'entre eux.

Eh bien malgré tout, cela ne nous empêchera pas de combattre ses mauvais coups

Le 17 septembre

Il faut mettre la gomme !

Le 17 septembre sera une journée d'actions dans toute la filière automobile pour l'emploi, les salaires et les conditions de travail organisée par les Fédérations CGT de la Métallurgie, des industries chimiques (caoutchouc), du Verre et Céramique.

Le patronat se sert de la crise pour remettre en cause, quel que soit le secteur industriel, les emplois, les augmentations de salaire. Il n'hésite pas à s'attaquer à nos conditions de vie et de travail.

Sur l'usine de Flins nous sommes aussi concernés car cette année nous n'avons pas eu d'augmentation de salaire et tous les départs qui ont eu lieu n'ont pas été remplacés. Depuis le début de l'année, les travailleurs de certaines entreprises ont su se faire entendre : CONTINENTAL, LEAR, FAURECIA, STPM, SBFM, NEW FABRIS, etc...

Il est urgent de réagir et de se mobiliser.

La manifestation partira à 11 heures de la place de l'Opéra jusqu'à la Bourse.

Salaires : Renault doit revoir sa copie !

On a pu voir dans la presse que Renault accusait une perte de 2 712 millions d'euros au 1^{er} semestre. Ce que l'on ne dit pas par contre c'est que Renault dispose de 3,4 milliards de trésorerie ; 848 millions de free cash flow (liquidité) et 4,2 milliards de ligne de crédit disponible... Autant dire que Renault a les moyens d'augmenter nos salaires !

Par contre, un travailleur du groupe en 2009 aura perdu au minimum 13% de son salaire par rapport à 2008. **Ceci est inacceptable et les travailleurs devront se mobiliser pour réclamer leur dû.**

La CGT a d'ores et déjà écrit à la direction pour demander la réouverture de négociations salariales 2009 et pour réclamer une prime exceptionnelle pour compenser la perte du pouvoir d'achat de cette année.

GRIPPE A : Le gouvernement aux petits soins pour les patrons !

Une circulaire concernant la grippe A a été publiée par le ministère du travail. Cette circulaire s'adresse aux patrons et leur donne les clés pour continuer l'activité des entreprises pendant la pandémie. Pour les politiques et les patrons, pas question de laisser un virus gripper la production !

Le ministère du travail met surtout l'accent sur **le droit des employeurs à aménager l'organisation du travail** (horaires-postes-lieux de travail-remplacements des absents) et que **le refus** de ces « aménagements » de la part **d'un salarié pourrait constituer une faute.**

Alors attention que le virus de la grippe A H1N1 n'en cache un autre tout aussi redoutable qui remettrait en cause les droits élémentaires des salariés(e)s.